



Paris, le 13 février 2025

Communiqué de presse

La FFB et le GMPV-FFB déplorent l'incohérence majeure du projet d'arrêté lié au photovoltaïque dans le bâtiment

Dans la continuité de la consultation lancée en décembre 2024 par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGECC), un projet d'arrêté a été communiqué. Celui-ci prévoit un contingentement du soutien public au développement des centrales solaires sur bâtiments, reflets d'un manque d'ambition en contradiction avec les enjeux de la transition énergétique.

La FFB et le GMPV-FFB dénoncent l'incohérence manifeste entre les dispositions récentes obligeant à recourir à du photovoltaïque pour toute construction neuve (loi Climat résilience et loi APER), et celles, prévues dans le projet d'arrêté rendant beaucoup plus complexe la valorisation de l'électricité produite sur ces mêmes bâtiments.

La FFB et le GMPV-FFB avaient pourtant formulé des propositions concrètes afin d'éviter de casser cette dynamique et de limiter la déstabilisation des entreprises.

Les conséquences, immédiates et lourdes, pour les artisans et entrepreneurs seront de réduire leur activité photovoltaïque créant ainsi des pertes d'emplois et un manque à gagner des rentrées fiscales pour l'Etat.

Olivier Salleron, président de la FFB, s'inquiète : « *Remettre en cause le cadre réglementaire en vigueur, qui est en train de faire ses preuves, revient à rater une nouvelle fois le virage de la solarisation résolue de nos actifs immobiliers, tuant dans l'œuf toute velléité de réindustrialisation !* »

Contacts :

FFB

Anaïk Cucheval | 06 75 62 93 19 | cuchevala@national.ffbatiment.fr

GMPV-FFB

Charles Raynaud | 06 70 29 15 39 | raynaudc@national.ffbatiment.fr

Le Groupement des Métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment (GMPV-FFB) a été créé en 2010 pour fédérer les entreprises de couverture, d'étanchéité, d'électricité, de la métallerie et du génie climatique, aptes par leurs métiers à aborder les spécificités des installations photovoltaïques liées au bâtiment. Il rassemble plus de la moitié des entreprises du photovoltaïque, qui interviennent, de la conception à la maintenance, en passant par l'installation et l'entretien des systèmes photovoltaïques. Le GMPV-FFB est aujourd'hui une véritable interface entre les acteurs du photovoltaïque et ceux du domaine du bâtiment.